



**AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE  
DE CONSULTATION  
PROJET DE RÈGLEMENT 496.31-2021**

**Aux personnes intéressées par le projet  
de règlement modifiant le règlement de zonage 496-2015**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 mai 2021, le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge a adopté le projet de règlement de modification numéro 496.31-2021 intitulé « RÈGLEMENT NUMÉRO 496.31-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 496-2015 AFIN DE REVOIR LES LIMITES DE LA ZONE AV-1001 ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu **le mercredi 18 août 2021, à 17 h**, à la salle Marcel Bédard de Place Saint-Louis, située au 189, rue Dupont, à Pont-Rouge, entrée par la porte arrière numéro 14. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne nommée par le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Toujours en lien avec le projet de règlement numéro 496.31-2021 visant des modifications spécifiques à la zone Av-1001 (voir annexe 1 pour la délimitation de la zone), le principal objet de cette assemblée est :

- Le présent règlement a pour but de revoir les limites nord de la zone Av-1001 afin de permettre la poursuite des activités de l'entreprise Construction & Pavage Portneuf inc. Cette entreprise exploite une sablière depuis plusieurs années dans ce secteur.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, aux heures ordinaires de bureau.

**DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 9<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'AOÛT DE L'AN 2021.**

La greffière adjointe,



Nicole Richard

Annexe 1 :

